N° 167

1700

BULLETIN D'INFORMATION
DE LA VILLE DE FRIBOURG

MITTEILUNGSBLATT
DER STADT FREIBURG

SEPTEMBRE / SEPTEMBER 2000

CATASTROPHES NATURELLES: LA PROTECTION CIVILE EN RENFORT

Sommaire Inhaltsverzeichnis

Editorial		1
Communications du Conseil communal		3
Aus dem Gemeinderat		5
Conseil général		7
Generalrat		8
Lecture In der Bibliothek		9
Société d'aviron de Fribourg / Nouveau concours 1700	10	11
Fribourg et l'œuvre de Guillaume-Joseph Chaminade (1761-1850)	12	13
Association des Amis du funiculaire		13
Informations de la direction des Ecoles / Information der Schuldirektion		15
Recensement 2000 / 100 ans du FC Fribourg		17
Mémento	19	20



Jean Bourgknecht
Conseiller communal

L'armée et la protection civile sont en profonde mutation afin de tenir compte au mieux de l'évolution des dangers qui menacent notre pays. Dans cette optique, la protection civile met dorénavant l'accent sur l'intervention en cas de catastrophes et de situations d'urgence non liées à des conflits armés.

Cette évolution judicieuse a déjà permis à la protection civile de notre ville d'être engagée pour prêter main forte à la suite de catastrophes naturelles. Ainsi, en juin 1999, 50 membres de notre organisation de protection civile ont participé, à Evolène, aux travaux de remise en état consécutifs à la terrible avalanche de l'hiver.

Cette année, les dégâts occasionnés par l'ouragan Lothar ont à nouveau nécessité l'engagement d'un cours de 5 jours. C'est ainsi que, après l'achèvement des travaux de bûcheronnage réservés aux professionnels, notre protection civile a, d'entente avec la Bourgeoisie, propriétaire de la forêt, convoqué une centaine de personnes pour effectuer des travaux astreignants de nettoyage et de remise en état du parcours Vita de Bourguillon.

A Evolène comme à Bourguillon, les personnes engagées étaient extrêmement motivées par cette mission certes pénible, mais particulièrement précieuse et utile. Dans les deux cas, elles ont fourni un excellent travail unanimement apprécié des autorités et de la population. La protection civile a ainsi pleinement démontré son efficacité.

L'évolution actuelle de la protection civile est aussi pour elle un gage de survie. En effet, les astreints s'y sentent valorisés, puisqu'ils accomplissent un service leur permettant d'apporter une aide concrète aux gens qui en ont besoin. Quant à la population des régions sinistrées, elle est heureuse de savoir qu'elle peut compter sur cette nouvelle forme de solidarité.

Espérons seulement que nous resterons à l'abri de telles catastrophes!

Jean Bourgknecht

CONCOURS

167 1/10

WETTBEWERB

«Fribourg en musique(s)»

Incarnant la «veine musicale» du Pays de Fribourg, ce compositeur «à la distinction légendaire» signa plus d'une «cinquantaine de pièces chorales religieuses ou populaires et de marches» et créa notamment, en 1982, *Fontaines de Fribourg,* un poème symphonique pour orchestre-harmonie. De qui s'agit-il?

Réponse jusqu'au 21 octobre 2000 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg.



«Freiburg und die Musik»

Diese legendäre Erscheinung, ein bemerkenswerter Vertreter der Liebe zur Musik im Freiburgerland, schrieb über fünfzig religiöse oder volkstümliche Choräle sowie auch Märsche und schuf 1982 Fontaines de Fribourg (Freiburger Brunnen), ein symphonisches Gedicht für Harmoniebesetzung. Um wen handelt es sich?

Antwort bis spätestens 21. Oktober 2000 an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg.

Communications du CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

– a pris acte de la démission du Conseil général de MM. Maurice Page et Claude-Eric Egger, et désigné M. Lorenzo Laini, premier des viennent-ensuite de la liste du PCS, Mme Marisa Schwartz-Rolle, du PDC, ainsi que M. Laurent Liaudat, du PS, en remplacement de Mme Nathalie Gigon;
– a désigné M. Mark Braun comme nouveau membre de la Commission scolaire, en remplacement de M. Daniel Nyffeler;
– a désigné MM. Marco Lepori et Jean-Baptiste Morand comme nouveaux membres du Conseil de fondation de Saint-Louis et pris acte de la démission de M. le syndic Dominique de Buman, en vertu de la nouvelle répartition prévue par les statuts révisés de la fondation;
– a pris acte de la démission de l'Assemblée des délégués de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux de Mme Jeanne Rotzet-ter;
– a désigné Mme Georgette Fasel comme nouveau chef de bâtiment à l'école du Jura A;
– a fixé au jeudi 21 décembre 2000 la prochaine assemblée bourgeoisiale;
– a pris acte de la méthode utilisée pour la récolte de signatures dans les villes de Bienne, La Chaux-de-Fonds, Genève, Lausanne, Neuchâtel et Sion, et décidé que les récoltes de signatures se feront désormais, par tous les temps, à l'extérieur des bâtiments, et pour tous les bureaux de vote de la ville de Fribourg;
– a décidé d'interjeter recours au Tribunal fédéral contre l'arrêt du Tribunal administratif reconnaissant aux opposants à la Jazz Parade le droit d'intervenir dans la procédure d'octroi des autorisations de manifestations;
– a déploré la fermeture de l'école enfantine de la Providence, tout en constatant les raisons tout à fait justifiées avancées par ses organes dirigeants et liées à une perte cumulée depuis 1991, un effectif insuffisant d'élèves et un budget déficitaire pour l'année en cours. Il a pris acte avec satisfaction de la poursuite de l'activité de la garderie et de l'étude par la Providence de l'opportunité de créer en son sein une structure «maternelle» pour les enfants de 3 à 5 ans, à raison de 4 demi-jours par semaine. Les locaux de l'école enfantine sont quant à eux loués à l'accueil extrascolaire;
– a approuvé l'organisation d'une manifestation pour le passage du millénaire, intitulé «projet Angelus», à réaliser dans le kiosque à musique de la place Georges-Python, du 2 décembre 2000 au 24 février 2001, par Hubert Audriaz, avec la collaboration des élèves des écoles et des Associations de quartiers;
- a autorisé une dépense imprévisible et urgente de Fr. 72 800.– pour les travaux d'aménagement des locaux nécessaires au Cycle d'orientation de Jolimont dans l'ancien bâtiment de l'école du Jura, pour la prochaine rentrée scolaire;
– a décidé la réfection du mur de soutènement du Centre de quartier du Schoenberg, pour un montant de Fr. 50 000.–, sous forme d'une dépense imprévisible et urgente;
– a décidé le versement d'un montant de Fr. 5000.– en faveur de l'Association Lire et Ecrire, par le biais de la recette 2000 des parcomètres à but social;
– a décidé le versement d'une subvention de Fr. 1000.– à SOS Villages d'enfants, à Swissaid, à Enfants du Monde, à Nouvelle Planète, à la Fondation Villages d'enfants Pestalozzi, à l'Organisation mondiale pour l'enfant, à Swisscontact, à Médecins sans frontières, à l'UNICEF, à l'Action de carême, à Ecosolidar et à Vivamos mejor;
– a décidé la reconstruction de l'enveloppe du Werkhof, pour un montant maximal et forfaitaire de Fr. 2 650 000.–, correspondant à la prime d'assurance-incendie de l'ECAB et au montant déjà alloué dans ce but par le Conseil général. Cela permettra de restituer le volume de l'immeuble en remédiant à l'horrible friche actuelle, dans un lieu extrêmement sensible de la ville, ainsi que d'économiser les frais des mesures de protection des ruines qui devraient être prises pour le prochain hiver, et pour les suivants, estimés à Fr. 30 000.– par an. La démolition de l'immeuble étant impossible, de par la réglementation d'urbanisme en vigueur, cette reconstruction permettra de mettre le bâtiment hors d'eau et d'envisager de façon plus approfondie sa future affectation. Une partie de celuici pourrait éventuellement être consacrée à une école de beaux-arts, mais le montant actuellement à disposition de la Commune, à la suite de la renonciation de la Fondation Miotte, ne permet pas la réalisation immédiate du projet global;
– a approuvé la modification du plan d'aménagement de détail «Beau-chemin Nord» et l'a transmis à la Direction des travaux publics, pour approbation;
– a autorisé l'exploitation des stands du Marché de Noël, de 11 h à 17 h, le vendredi 8 décembre 2000, cette autorisation n'étant pas valable pour les commerces de la rue de Romont;
– a chargé l'Edilité d'examiner les mesures à prendre pour préserver le jardin public de Pérolles contre les chiens, en collaboration avec la Police locale, chargée de dénoncer les infractions;
– a chargé l'Edilité de faire diligence pour l'enlèvement des traverses de chemin de fer sur les places de jeux et leur remplacement par d'autres éléments agréés par la protection de l'environnement;
– a décidé le rétablissement de la situation antérieure à 1995 pour l'arrêt TPF Beauregard montant, pour un essai de six mois, ainsi que la fixation d'îlots amovibles, de part et d'autre des deux passages piétons du secteur, pour améliorer la sécurité des enfants traversant la chaussée;
– a décidé l'interdiction de stationnement à la route de la Fonderie, entre la station COOP et les bâtiments de Chocolats Villars, étant donné que ce tronçon de route est dangereux à cause de sa faible largeur.



Le kiosque à musique sur la place Georges-Python.

Mitteilungen aus dem GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

– hat den Rücktritt aus dem Generalrat der Herren Maurice Page und Claude-Eric Egger zur Kenntnis genommen und Herrn Lorenzo Laini, Erster auf der CSP-Liste der Nachfolgenden, sowie Frau Marisa Schwartz-Rolle (CVP), Herrn Laurent Liaudat (SP) als Ersatz für Frau Nathalie Gigon bezeichnet;
– hat Herrn Mark Braun als neues Schulkommissionsmitglied bezeichnet, als Ersatz für Herrn Daniel Nyffeler;
– hat die Herren Marco Lepori und Jean-Baptiste Morand als neue Mitglieder des Stiftungsrates St-Louis bezeichnet und den Rücktritt des Stadtammanns, Dominique de Buman, zur Kenntnis genommen, aufgrund der durch die neu revidierten Statuten der Stiftung vorgesehenen Neuverteilung;
– hat Frau Jeanne Rotzetters Rücktritt aus der Delegiertenversammlung des Gemeindeverbandes des Saanebezirks für die sozialmedizinischen Dienste zur Kenntnis genommen;
– hat Frau Georgette Fasel als neue Vorsteherin des Gebäudes A der Jura-Schule bezeichnet;
– hat die nächste Burgerversammlung auf Donnerstag, den 21. Dezember 2000 festgelegt;
– hat die angewendeten Methoden zur Unterschriftensammlung in den Städten Biel, la Chaux-de-Fonds, Genf, Lausanne, Neuenburg und Sitten zur Kenntnis genommen und beschlossen, dass künftig die Unterschriftensammlung für alle Wahlbüros der Stadt Freiburg bei jeder Witterung ausserhalb der Gebäude getätigt wird;
– hat beschlossen, beim Bundesgericht gegen das Urteil des Verwaltungsgerichts zu rekurrieren, das den Gegnern der Jazz-Parade das Recht zugesteht, im Bewilligungsverfahren für Veranstaltungen zu intervenieren;
– hat die Schliessung des Providence-Kindergartens bedauert und festgestellt, dass die von der Leitung vorgebrachten Gründe (sich steigernde Verluste seit 1991, ungenügende Schülerzahlen und ein defizitäres Budget für das laufende Schuljahr) stichhaltig sind, hat mit Genugtuung zur Kenntnis genommen, dass die Providence die Möglichkeit einer eigenen Kindergartenstruktur für Kinder von 3 bis 5 Jahren, und an vier Halbtagen pro Woche, prüfen wird. Die Kindergartenräumlichkeiten werden der ausserschulischen Betreuung vermietet;
– hat die Organisierung einer Veranstaltung zum Millenniumsübergang «Projekt Angelus», die in der Musikkapelle auf dem Georges-Python-Platz vom 2. Dezember 2000 bis 24. Februar 2001 unter der Führung von Hubert Audriaz in Zusammenarbeit mit den Schülern und Quartiervereinen stattfinden soll, genehmigt;
– hat eine unvorhergesehene und dringliche Ausgabe von Fr. 72 800.– für die Umbauarbeiten von Lokalen im alten Jura-Schulhaus genehmigt, welche die Orientierungsstufe Jolimont auf den nächsten Schuljahrsbeginn benötigt;
– hat die Instandstellung der Stützmauer beim Quartierzentrum Schoenberg zum Betrag von Fr. 50 000.– als unvorhergesehene und dringliche Ausgabe beschlossen;
– hat beschlossen, dem Verein Lesen und Schreiben aus den für Sozialzwecke bestimmten Parkuhreinnahmen 2000 den Betrag von Fr. 5000.– zukommen zu lassen;
– hat beschlossen, den Wohltätigkeitsorganisationen SOS-Kinderdörfer, Swissaid, Kinder der Welt, Nouvelle Planète, Stiftung Kinderdorf Pestalozzi, Weltorganisation für das Kind, Swisscontact, Ärzte ohne Grenzen, UNICEF, Aktion Fastenopfer, Escosolidar und Vivamos mejor eine Unterstützung von Fr. 1000.– zu zahlen;
– hat beschlossen, den Werkhof mit einer schützenden Hülle zu versehen, für einen Höchstbetrag von Fr. 2 650 000.–, wofür ein Teil von der Kantonalen Brandversicherungsanstalt zur Verfügung gestellt wird und der Rest durch einen 1998 bewilligten Kredit des Generalrates bestritten wird. Damit wird das an einem vielbegangenen Ort der Stadt stehende, zurzeit unansehnliche Gebäude geschützt und die auf Fr. 30 000.– jährlich geschätzten Kosten der Schutzmassnahmen für den nächsten und die folgenden Winter eingespart. Da der Abbruch des Gebäudes wegen der geltenden Reglementierung unmöglich ist, wird die Erstellung dieser Fassade das Gebäude vor Wasserschäden schützen, und die weitere Verwendung des Werkhofs kann gründlicher studiert werden. Ein Gebäudeteil könnte eventuell der Kunstgewerbeschule zur Verfügung gestellt werden, das Gesamtprojekt kann nicht sofort ausgeführt werden, da der Gemeinde nach dem Rückzug der Miotte-Stiftung zu wenig Mittel zur Verfügung stehen;
– hat die Änderung des Detailbebauungsplans «Beau-chemin-Nord» genehmigt und der Baudirektion zur Genehmigung übergeben;
– hat die Bewilligung zur Betreibung der Weihnachtsmarktstände erteilt, für Freitag, den 8. Dezember 2000, von 11 Uhr bis 17 Uhr, wobei diese Bewilligung nur für die Geschäfte der rue de Romont gilt;
– hat das Bauamt beauftragt, Massnahmen zu prüfen, um den öffentlichen Pérolles-Garten von Hunden freizuhalten, in Zusammenarbeit mit der Stadtpolizei, welche Übertretungen anzuzeigen hat;
– hat das Bauamt beauftragt, vorhandene Eisenbahnschwellen auf den Spielplätzen innert nützlicher Frist zu entfernen und diese mit anderen, vom Amt für Umweltschutz genehmigten Elementen zu ersetzen;
– hat beschlossen, betreffs Haltestelle TPF-Beauregard (in aufsteigender Richtung) auf die Situation vor 1995 zurückzukommen, sowie auf jeder Seite des Fussgängerstreifens dieses Sektors abmontierbare Verkehrsinseln installieren zu lassen, um die Sicherheit der Kinder beim Überqueren der Strasse zu verbessern;
– hat beschlossen, an der route de la Fonderie, zwischen der Station Coop und den Gebäuden der Chocolat Villars ein Stationierungsverbot zu erlassen, da dieser Strassenabschnitt wegen mangelnder Breite gefährlich ist.



Beau-chemin

«Un Exécutif de cinq permanents»

AU CONSEIL GÉNÉRAL

Lors de ses séances des 22 mai et 5 juin 2000, le Conseil général a examiné et adopté le règlement fixant l'organisation générale de la Ville de Fribourg et le statut des membres du Conseil communal.

Naturalisations

Sous réserve de la décision du Grand Conseil, le droit de cité de Fribourg a été accordé à Mme Silva, née Khoury, et M. Mikhael Chaker Chahine Braidi, ainsi qu'à leurs enfants Tarek, Samar et Sandy, ressortissants libanais; à M. Umut Duman, ressortissant turc; à M. Ali Uzundere, ainsi qu'à son fils Diyar, ressortissants turcs.

Exécutif de cinq permanents

C'est par 32 voix contre 20, et au terme d'un très long débat s'étendant sur presque deux séances entières, que le Conseil général adopta le règlement fixant l'organisation générale de la Ville de Fribourg et le statut des membres du Conseil communal.

Le 14 novembre 1999, l'initiative populaire communale intitulée «Pour un Conseil communal plus efficace» était acceptée par le souverain de Fribourg par 3909 voix contre 2168, soit à une majorité de 59,9%. Cette initiative disait: «Le Conseil communal de la Ville de Fribourg est composé de cinq membres exerçant leur fonction à plein temps». Il appartenait, dès lors, à l'Exécutif d'élaborer un projet de révision du règlement du 4 mars 1969 concernant le régime des conseillers communaux permanents. C'est ainsi que fut élaboré un projet de règlement fixant non seulement les attributions des conseillers communaux, mais également les principes d'organisation de l'administration communale. Présidée par M. M. Ducrest (PDC), la Commission amenda le texte, en y introduisant notamment un chapitre consacré aux règles de gestion qui guideront l'action du Conseil communal et de l'administration (planification et gestion par objectifs, collaboration et coordination entre services, devoir d'information).

Au plénum, la discussion se concentra essentiellement sur le statut (incompatibilité et limitation du nombre de mandats), la rémunération et le système de pension des conseillers communaux. Alors que l'Exécutif prévoyait d'autoriser ses futurs membres à siéger au Grand Conseil, mais dans aucune autre instance élective, la Commission spéciale proposait qu'un seul membre du Conseil communal par parti puisse siéger au Parlement cantonal. Cette version plus restrictive l'emporta par 57 voix contre 12. Auparavant, une proposition de M. G. Bourgarel (VertEs) interdisant tout cumul de fonctions électives avait été écartée. Il en fut de même d'un amendement de Mme C. Mutter (PS) demandant une retenue de 10% sur le traitement des conseillers communaux députés. Quant à la limitation – défendue par M. M. Page (PCS) – à deux du nombre de réélections d'un membre de l'Exécutif, elle fut rejetée par 33 voix contre 26.

Pour ce qui est du mode de rémunération des conseillers communaux, trois propositions principales étaient soumises au Législatif: celle du Conseil communal, celle de la Commission spéciale et celle commune à la Commission financière et à la minorité de la Commission spéciale. S'ajouta, en cours de débat, une quatrième proposition présentée par le radical J.-P. Largo, qui n'obtint pas de soutien à l'extérieur de son groupe politique. La version la plus généreuse était celle du Conseil communal et la plus restrictive celle de la Commission spéciale. C'est finalement la version de la Commission financière et de la minorité de la Commission spéciale qui l'emporta. Elle prévoit que le traitement annuel des membres du Conseil communal correspond au maximum de l'échelle des traitements du personnel, auquel s'ajoutent 5% pour les conseillers communaux, 7% pour le vice-syndic et 13% pour le syndic. S'ajoutent 7200 francs par an de frais pour le syndic, 3600 francs pour le vice-syndic et 2400 francs pour les autres membres de l'Exécutif. Les conseillers communaux ne toucheront pas d'allocation de résidence. Quant aux indemnités liées à la représentation de la Commune dans les organes d'une société, elles seront acquises à la caisse communale.

Abstraction faite d'une cotisation au minimum LPP, les conseillers communaux ne s'acquitteront pas de cotisation pour leur caisse de pension, contrairement au projet initial de l'Exécutif. En contrepartie, la rémunération sera réduite d'un montant équivalent. Le membre du Conseil communal ayant atteint l'âge de 40 ans et quittant sa fonction après cinq ans d'activité aura droit à une rente viagère. Avant 40 ans, il touchera une rente temporaire d'une durée égale à celle de ses mois de fonction. S'il n'a pas cinq ans de fonction, il ne touchera pas de pension.

Une proposition de Mme C. Mutter (VertEs) de porter à 50 ans la limite donnant droit à une rente viagère fut rejetée par 31 voix contre 26. D'autres amendements de Mme Mutter et de M. J. Nieva (PS), visant à réduire le taux de la pension maximale et de la pension minimale et à durcir les conditions de diminution de ce taux en fonction des années manquantes, furent écartés. La pension sera de 4% par année de fonction, au minimum de 20%, au maximum de 60%.

En cas de cessation d'activité avant l'âge de 50 ans, le conseiller communal verra sa rente réduite de 1% par année manquante, jusqu'à concurrence du minimum de 20%.

Si un ancien membre du Conseil communal reprend une activité lucrative, sa pension sera réduite pour que son nouveau revenu ne dépasse pas le traitement qui était le sien durant sa fonction. Contrairement au souhait de l'Exécutif, le Conseil général a décidé qu'il n'y aurait pas, en pareil cas, de rente minimale garantie égale aux 25% du dernier traitement.

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin août 2000, la population légale de la ville était de 31 681 habitants, soit en augmentation de 118 par rapport à la fin mai (31 563). Sur ce nombre, 23 083 personnes étaient d'origine suisse (–45), 8598 d'origine étrangère (+163). La population en séjour était à la fin août 2000 de 2918, soit en diminution de 155 (3073). Le chiffre de la population totale était donc à la fin août 2000 de 34 599 (34 636).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 août 2000, la ville de Fribourg comptait 550 chômeurs (–29), pour un taux de 3,03% (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'Economie, «Seco»), indiquant une diminution par rapport au mois de mai 2000 (–0,16%). En ce qui concerne les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 6,70% (–1,17%), ce qui représente 1214 personnes (–213).

Organisation der Stadt und Statut

AUS DEM GENERALRAT

Anlässlich der Sitzungen vom 22. Mai, 5., 26. und 27. Juni 2000 hat der Generalrat das Reglement über die allgemeine Organisation der Stadt und das Statut über die Gemeinderäte geprüft und angenommen, die Fusion der Compagnie des Chemins de Fer fribourgeois SA (GFM) und der öffentlichen Verkehrsbetriebe (TF) genehmigt, die Rechnung 1999 angenommen, einen Kredit zur Studie für den Theatersaal der Grand-Places bewilligt und die Statutenänderung des Gemeindeverbandes für die medizinisch-sozialen Dienste angenommen.

Einbürgerungen

Unter Vorbehalt des Grossratsentscheides wird folgenden Personen das Freiburger Bürgerrecht verliehen: Frau Silva, geb. Khoury, und Herrn Mikhael Chaker Chahine Braidi sowie ihren Kindern Tarek, Samar und Sandy, libanesische Staatsangehörige; Herrn Umut Duman, türkischer Staatsangehöriger, Herrn Ali Uzundere, sowie ihrem Sohn Diyar, türkischer Staatsangehöriger.

Fünf vollamtliche Gemeinderäte

Nach sehr langen Diskussionen, welche beinahe zwei volle Sitzungen beanspruchten, hat der Generalrat mit 32 gegen 20 Stimmen das Reglement über die allgemeine Organisation der Stadt Freiburg und das Statut der Gemeinderatsmitglieder genehmigt. Am 14. November 1999 hatte der Souverän die Volksinitiative «für einen leistungsfähigeren Gemeinderat» mit 3909 gegen 2168 Stimmen angenommen, mit einer Mehrheit von 59,9%. In dieser Initiative hiess es: «Der Gemeinderat der Stadt Freiburg setzt sich aus fünf Mitgliedern zusammen, welche ihr Amt vollamtlich ausüben». Daraufhin hatte die Exekutive einen Revisionsentwurf für das Reglement vom 4. März 1969 betreffs des Status der vollamtlichen Gemeinderäte auszuarbeiten. So wurde ein Reglementsentwurf geschaffen, worin nicht nur die Zuständigkeiten der Gemeinderäte festgehalten wurden, sondern ebenfalls die Grundsätze für die Organisierung der Gemeindeverwaltung. Die von Herrn M. Ducrest präsidierte Kommission hatte den Text abgeändert und fügte insbesondere ein Kapitel über Verwaltungsregeln bei, welche die Tätigkeit des Gemeinderates und der Verwaltung (Verwaltungsplanung durch Zielpunkte, Zusammenarbeit und Koordinierung der Dienststellen, Informationspflicht) umreissen.

In der Vollversammlung konzentrierte sich die Diskussion hauptsächlich auf das Statut (Unvereinbarkeit und Begrenzung der Mandate), die Besoldung und das Pensionskassensystem der Gemeinderäte. Die Exekutive sah vor, ihren künftigen Mitgliedern weiterhin die Teilnahme an den Sitzungen im Grossen Rat, jedoch in keinem anderen Wahlgremium, zu erlauben, die Spezialkommission jedoch schlug vor, dass nur ein einziges Gemeinderatsmitglied pro Partei im Kantonsparlament sitzen sollte. Diese restriktivere Version wurde mit 57 zu 12 Stimmen angenommen. Desgleichen mit einem Änderungsantrag von Frau C. Mutter (SP), welche 10% Rückbehalt auf das Gehalt der Gemeinderäte, die gleichzeitig Abgeordnete im Grossen Rat sind, forderte. Vorgängig wurde ein Vorschlag von Herrn G. Bourgarel (Grüne), der jegliche Kumulierung von Wahlämtern untersagen wollte, verworfen. Herr M. Page (CSP) schlug eine höchstens zweimalige Wiederwahl der Gemeinderatsmitglieder vor, was jedoch mit 33 zu 26 Stimmen verworfen wurde.

Was den Besoldungsmodus der Gemeinderäte betrifft, so wurden der Legislativen drei Hauptvorschläge unterbreitet: die des Gemeinderates, die der Spezialkommission und die der Finanzkommission und der Minderheit der Spezialkommission. Im Verlauf der Debatten tauchte noch ein vierter Vorschlag auf, der des Freisinnigen J.P. Largo, welcher ausserhalb seiner Partei jedoch keine Unterstützung fand. Die freigiebigste Version war die des Gemeinderates, die restriktivste, die der Spezialkommission. Schliesslich wurde die Version der Spezialkommission und der Minderheit der Finanzkommission angenommen. Diese sieht vor, dass das Jahresgehalt der Gemeinderatsmitglieder dem Maximum der Lohnskala des Personals entspreche, mit 5% Zusatz für die Gemeinderäte, 7% für den Vize-Stadtammann und 13% für den Stadtammann. Dazu kommen Fr. 7200.– pro Jahr für Spesen des Stadtammanns, Fr. 3600.– für den Vize-Stadtammann und Fr. 2400.– für die anderen Gemeinderatsmitglieder. Die Gemeinderäte werden keine Ortszulagen erhalten. Was die Entschädigung für Repräsentierungsaufgaben der Gemeinde in Gesellschaftsorganen betrifft, so werden diese aus der Gemeindekasse bestritten.

Abgesehen von einem Minimalbeitrag an die LPP, werden die Gemeinderäte keine Beiträge an ihre Pensionskasse zu leisten haben, entgegen des anfänglichen Vorschlags der Exekutive. Im Gegenzug wird die Besoldung um einen gleich hohen Betrag herabgesetzt. Ein Gemeinderatsmitglied, das sein Amt nach fünf Jahren Tätigkeit verlässt, wird Anrecht auf eine Leibrente haben. Vor dem 40. Lebensjahr wird ein Gemeinderatsmitglied nur eine Rente für so viele Monate erhalten, als sein Amtseinsatz gedauert hat. Ist die Amtszeit kürzer als fünf Jahre, so erhält das Gemeinderatsmitglied keine Rente.

Ein Vorschlag von Frau C. Mutter, (Grüne), das Leibrentenanspruchsalter auf 50 Jahre zu erhöhen, wurde mit 31 zu 26 Stimmen verworfen. Andere Vorschläge von Frau C. Mutter und Herrn J. Nieva (SP), die darauf abzielten, die Maximal- und Minimalrente herabzusetzen und die Bedingungen für die Herabsetzung dieses Prozentsatzes für die fehlenden Jahre zu verschärfen, fanden ebenfalls keinen Anklang. Pro Amtsjahr, wird die Pension 4%, im Minimum 20%, im Maximum 60% betragen.

Gibt ein Gemeinderatsmitglied sein Amt vor Erreichen des 50. Altersjahres auf, so wird sein Rentenanspruch um 1% pro fehlendes Jahr gekürzt, bis auf ein Minimum von 20%.

Nimmt ein ehemaliges Gemeinderatsmitglied wieder eine lukrative Tätigkeit auf, wird seine Pension so weit gekürzt, dass sein neues Einkommen nicht höher ist als sein während seiner Amtsausübung bezogenes Gehalt. Entgegen dem Wunsch der Exekutive hat der Generalrat entschieden, dass in solchen Fällen keine garantierten Mindestrenten in der Höhe von 25% des letztbezogenen Gehalts ausbezahlt werden.

Rédactrice responsable
Catherine Agustoni,
Secrétaire de Ville

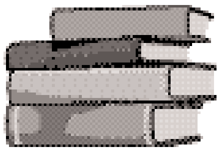
Adresse
«1700», Secrétariat de Ville
1700 Fribourg
tél. 026 / 351 71 11
fax 026 / 351 71 09

Régie des annonces
Annonces Fribourgeoises
Freiburger Annoncen
place de la Gare 5, 1700 Fribourg
tél. 026 / 347 30 03
fax 026 / 347 30 19

Impression
Imprimerie Saint-Paul
1700 Fribourg

Tirage: 19 741 exemplaires

A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

Les vacances passées, nous vous offrons une autre forme d'évasion: la lecture, notamment les livres que nous avons lus cet été.

Le petit Homme Bleu, d'Hélène Guétary. Ce petit homme répare les bleus à l'âme en écoutant les humains. Trahisons, fantasmes, mensonges, tout ce qui fait le portrait tragi-comique des rapports amoureux contemporains.

Le parme convient à Laviolette, de Pierre Magnan. Trois hommes assassinés ont des points communs: ils ont été résistants de la première heure et tueurs de cochons. Sur leur veste a été fixée une page d'agenda à l'aide d'une pince à linge. Le graphologue y a relevé une écriture féminine. Vengeance, règlement de compte?

Coupe sombre, d'Oscar Peer. Le combat de Simon, contre l'hostilité de la société et la nature, rappelle celui du pêcheur d'Hemingway dans «Le vieil homme et la mer».

La morte du lac de Pérolles, de Colette Gaillard et quelques autres policiers dont le déroulement se situe près de chez nous: **La limousine et le bungalow,** de Michel Bory (intrigue à Estavayer-le-Lac), **Demi-sang suisse,** de Jacques-Etienne Bovard (quelque part dans le canton de Vaud), **Le thé des trois vieilles dames,** de Friedrich Glauser (Genève).

L'ami retrouvé, de Fred Uhlmann. L'auteur raconte l'amitié entre deux jeunes Allemands au moment de la prise du pouvoir par Hitler. L'un est juif, l'autre appartient à une famille noble. Bien des années plus tard, en dépit des difficultés traversées, l'amitié retrouvée aura été plus forte que la persécution et la mort.

Rêveurs, de Knut Hamsun. Ce qui fait de *Rêveurs* un roman à part, c'est l'aspect souriant, la bonhomie, l'humour. C'est sans doute ce qui rend le héros si sympathique, car s'il va jusqu'au bout de ses calculs matériels et sentimentaux, il se prendra sans le vouloir à leurs pièges. Il s'est joué la comédie de la grandeur et de la passion fatale, il a perdu, mais nous y gagnons un chef-d'œuvre au pastel.

Un rideau de flammes, d'Alice Thomas Ellis. Le dernier jour de l'été, Mrs Bohannon tomba amoureuse. Les peupliers faussement contrits dressèrent dans le vent leurs branches horrifiées, et un nuage pèlerin pleura quelques larmes glacées. Tout commença dans un jardin, comme il est d'usage, et elle s'amouracha du fils de son époux.

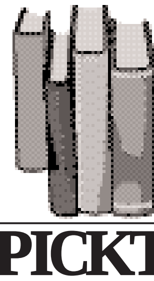
La belle endormie, d'Elizabeth Taylor. L'auteur nous offre une étude en demi-teintes du mensonge sous toutes ses formes. Fidèle à son thème de prédilection – la bourgeoisie et ses malheurs – elle y ajoute cette fois un subtil et cocasse mode d'emploi: comment traiter un marché de dupes.

Bientôt aura lieu la désalpe, la descente des troupeaux (la rindyà), le deuxième dimanche d'octobre. Cette date correspondra à la fin de notre exposition actuelle «La vache», qui reste ouverte jusqu'au 13 octobre (entrée libre).

Horaire:
lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 14 h à 18 h,
mercredi de 10 h à 20 h,
samedi de 10 h à 12 h.

Bibliothèque
de la Ville de Fribourg
Rue de l'Hôpital 2
Entrée B ou C

In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

Die Sommerferien sind nur noch Erinnerung. Jeden Tag verschwindet die Sonne früher und lässt am Morgen länger auf sich warten. Für Bücherfreunde kein Grund zum Trauern. Wir freuen uns auf die langen Abende im bequemen Sessel mit einem Buch. Es darf auch ein dickes sein, wir schleppen es ja nicht mehr überallhin nach draussen mit. Auf dem Ausstellgitter in der Bibliothek erwarten Sie in den nächsten Wochen **historische Romane aus Altertum und Mittelalter.** Sie sind meistens ziemlich umfangreich und brauchen etwas länger zum Lesen, vermitteln aber zur spannenden Romanhandlung viel Interessantes und Wissenswertes aus diesen längst vergangenen Zeiten. Lassen Sie sich durch einige Titel verführen: «Der Sohn des Pharao», «Der Makedonier», «Die Karawanenkönigin», «Caesars Frauen», «Der Pompejaner», «Der Fluch der Schriftrolle», «Fiora, eine Liebe in Burgund», «Die Kinder des Gral», «Die Tochter des Bärenzähmers», «Störtebeker», «Die Safranhändlerin», «Der Diwan des Harun al Rashid», «Der Spiegelmacher».

Als Neueingänge für Erwachsene sind seit Anfang Juni 70 Romane und 27 Sachbücher zu vermerken. Hier einige Kostproben: die Romane «Mansfield Park» von Jane Austen (kürzlich im Kino zu sehen), der neue Venedigkrimi von Donna Leon «In Sachen Signora Brunetti», der neue Roman von Rosamunde Pilcher «Wintersonne» (Dezember in Schottland), aus dem östlichsten Teil Russlands, der Tschuktschenhalbinsel, «Die Reise der Anna Odinzowa» von Juri Rytchëu und neu aus der Schweiz «Der Geliebte meiner Mutter» von Urs Widmer.

Bemerkenswerte Sachbücher sind der Bildband **«Das Geheimnis der Kornkreise»** und die **Autobiographie der siamesischen Zwillingsschwestern «Masha und Dasha».** Im Gebiet Erziehung und Familie sind **«Einsame Cowboys»** (Jungen in der Pubertät), **«Mars, Venus und Partnerschaft»** und **«Hilfe, ich liebe einen Wochenendvater!»** zu erwähnen. Interessantes für Tierfreunde verspricht der Titel **«Der siebte Sinn der Tiere».** Zum Verhältnis zwischen der deutschen und französischen Schweiz ist viel Wissenswertes und Klärendes im Buch **«Röstigraben»** von Christophe Büchi zu erfahren.

Die im laufenden Jahr neu gekauften Büchern sind jeweils mit einem speziellen Farbstreifen gekennzeichnet und auf einem Ausstellgitter in den hinteren Räumen für Erwachsene ausgestellt. Ausgeliehene Titel können gegen eine Spesenentschädigung vorbestellt werden. Nach Ablauf eines Jahres werden die Bücher in den Regalen an ihren Platz bei den Autoren oder in der Sachbuchordnung eingereiht und können dort geholt werden.

Wir wünschen unseren Leserinnen und Lesern einen schönen Herbst mit vielen Mussestunden zum Lesen und freuen uns auf ihren Besuch in der Bibliothek.

Öffnungszeiten:
Montag, Dienstag, Donnerstag,
Freitag 15–18 Uhr
Mittwoch 9–11 und 15–20 Uhr,
Samstag 10–12 Uhr

Deutsche Bibliothek
Freiburg
Spitalgasse 2
1700 Freiburg, Tel. 322 47 22

Site Internet de la Ville de Fribourg

Nous avons le plaisir de vous informons que le site Internet de la Ville de Fribourg est ouvert depuis le 26 juillet 2000. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante:

http://www.ville-fribourg.ch

Un sport pour tous / Ein Sport für alle

SOCIÉTÉ D'AVIRON DE FRIBOURG
DER FREIBURGER RUDERVEREIN

L'aviron est un sport ouvert à toutes et à tous dès l'âge de 12 ans. C'est un des sports les plus complets et exigeants tant du point de vue physique que technique. Cependant rien ne diminue le plaisir de pratiquer ce loisir. Peu de sports offrent autant la possibilité de muscler son corps ou d'entretenir sa forme, tout en étant en contact direct avec la nature, et cela pendant les quatre saisons de l'année. Ramer seul sur un skiff (bateau à une place), en équipe, en pointe (avec une rame par personne) ou faire des randonnées sur le lac et sillonner les villes: multiples sont les possibilités qui permettent à chacun et à chacune de trouver son compte.

L'histoire du sport de l'aviron est, quant à ses origines, mal définie. On peut penser que l'idée des compétitions nautiques germa dans le cerveau des «watermen» qui, au XVIe siècle, assuraient le transport des Londoniens sur la Tamise, tout comme les gondoliers de Venise le font encore aujourd'hui. Les premiers clubs d'aviron ont été fondés par de jeunes sportifs amateurs qui utilisaient le même genre de bateaux que les «watermen». Les rameurs utilisaient surtout un bateau à six places construit par le chantier naval Searle à Lambeth (un quartier de Londres). La plus ancienne régate connue est celle qui eut lieu en 1775 à Ranelagh Garden/Putney. Mais ce fut probablement plutôt un cortège aquatique qu'une régate telle que nous la concevons aujourd'hui.

La première «boat race» entre Oxford et Cambridge s'est courue en 1829 à Henley-on-Thames.

En 1879 fut fondée l'«Amateur Rowing Association» qui promulgua les premiers règlements. Ainsi, la Grande-Bretagne est devenue vers la fin du XIXe siècle le berceau de l'aviron.

L'éclosion de clubs, d'associations ou de sociétés en Europe et outre-Atlantique, va provoquer rapidement la création de fédérations nationales puis, en 1892, de la FISA (Fédération internationale des sociétés d'aviron) qui donnera au sport de l'aviron ses lettres de noblesse et un code universel.



La Société d'aviron de Fribourg (SAF)

La SAF est sise au lac de Schiffenen, plus précisément à Pensier. En effet, la construction du barrage de Schiffenen donna naissance à un plan d'eau qui, par sa topographie, offre des conditions parfaites à la pratique de l'aviron. C'est ainsi qu'en 1968 la SAF fut créée. Au début, celle-ci ne comptait que quelques rameurs, avec un parc à bateaux restreint dans un hangar modeste. Depuis, la situation s'est bien améliorée. Une centaine de rameurs et rameuses, jeunes ou moins jeunes, ont aujourd'hui la possibilité de pratiquer l'aviron dans des conditions optimales. La diversité des bateaux permet à chacun et à chacune de s'entraîner avec le matériel adapté à son niveau et correspondant à ses goûts. Les nouveaux vestiaires avec des installations sanitaires modernes ainsi que le «Clubroom» complètent l'infrastructure et permettent à la société non seulement de disposer d'un cadre favorable aux entraînements sur le lac, mais également d'établir des liens d'amitié et de promouvoir l'esprit sportif.

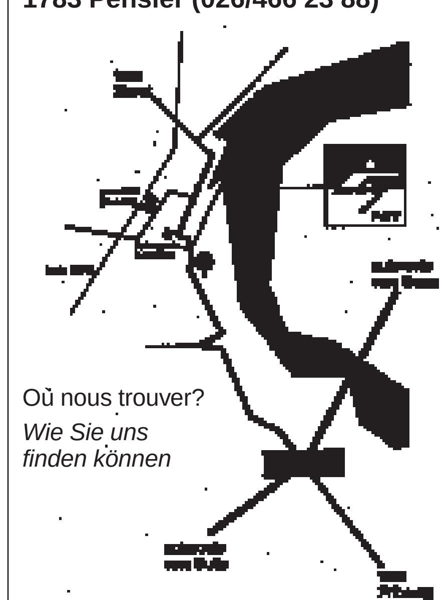
Selon les conditions météorologiques, ainsi que les envies de chacun, les entraînements officiels ont lieu jusqu'à trois fois par semaine. Lors de chaque entraînement, un moniteur est présent afin de faire évoluer les participants selon leurs désirs et leurs possibilités.

La SAF propose des cours d'initiation donnés par des moniteurs Jeunesse + Sport. Ces cours de dix leçons permettent d'acquérir les bases de la technique de l'aviron et peuvent être pris selon les disponibilités des participants. Ils ont lieu le jeudi de 18 h 30 à 20 h 30 et le samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30. En plus, tous les mardis de 17 h à 18 h 30 a lieu un cours réservé aux juniors.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à Daniel Wirth, tél. 026 / 466 42 70.

Société d'Aviron de Fribourg
Case postale 13, 1701 Fribourg

SAF, Société d'Aviron Fribourg
1783 Pensier (026/466 23 88)



Où nous trouver?
Wie Sie uns finden können

Die Tatsache, dass der Rudersport bezüglich Kondition sowie auch Technik zu den anspruchsvollsten Sportarten gehört, vermindert keineswegs das Vergnügen beim Ausüben dieser Sportart. Rudern heisst, immer in engem Kontakt mit der Natur etwas für den Aufbau seiner Muskulatur zu erbringen, oder aber auch ganz einfach seinen Körper fit zu halten, und dies während allen vier Jahreszeiten. Nur wenige Sportarten eröffnen solche Perspektiven. Allein in einem Skiff (Einer) oder in einem Mannschaftsboot, in einem Riemenboot (mit einem Ruder pro Person) oder in einem Doppel rudern, Wettkämpfe bestreiten oder Landschaften auf Seen und Flüssen durchstreifen: Dies alles gehört zu den vielfältigen Möglichkeiten des Rudersports, bei welchem jeder auf seine Kosten kommt.

Die Wurzeln des Rudersports können auf die sogenannten «Watermen» zurückgeführt werden, welche im 16. Jahrhundert die Londoner über die Themse transportierten und dabei auch eigentliche Wettrennen veranstalteten. Später wurden Clubs gegründet, und im Jahre 1775 wurde die erste noch heute bekannte Regatta in Ranelagh Garden/Putney durchgeführt. Bald wurden nicht nur in verschiedenen Ländern Europas, sondern auch in Übersee weitere Rudervereine ins Leben gerufen, welche sich in nationalen Verbänden zusammenschlossen und schliesslich, im Jahre 1892, zur Gründung der FISA führten.

Der Freiburger Ruderverein (FRV)

Der Freiburger Ruderverein wurde 1968 gegründet, als mit dem Bau der Staumauer bei Schiffenen ein für den Rudersport idealer See entstand. Heute verfügt der in Pensier ansässige FRV nicht nur über einen modernen Bootspark, sondern auch über eine den heutigen Bedürfnissen angepasste Infrastruktur (Umkleideräume, Clublokal, etc.). Das zunehmende Interesse der Freiburger Bevölkerung am Rudersport veranlasste den FRV, während der Sommersaison Einführungskurse zu organisieren, und zwar jeweils donnerstags von 18.30 Uhr bis 20.30 Uhr und samstags von 9.30 Uhr bis 11.30 Uhr. Für Junioren ab 12 Jahren besteht zusätzlich, dienstags von 17 Uhr bis 18.30 Uhr die Möglichkeit, einen speziell für sie organisierten Ruderkurs zu besuchen. Für weitere Auskünfte steht Daniel Wirth, 026/466 42 70 gerne zur Verfügung.

Freiburger Ruderverein
Postfach 13
1701 Freiburg

Nouveau concours «1700»

«FRIBOURG «EN MUSIQUE(S)»



Au terme de notre dernier concours consacré à la pratique de sports moins connus du grand public, concours qui a remporté, à nouveau, un très beau succès, la Rédaction du «1700» vous invite, pour cette nouvelle et dix-septième édition, en collaboration avec le Comité d'organisation de la Fête fédérale de musique «Fribourg 2001», à partir à la découverte de la musique instrumentale en Pays de Fribourg. S'inscrivant dans le cadre de la 31e Fête fédérale de musique que notre cité aura l'honneur et le privilège d'accueillir en juin 2001, cette approche devrait permettre à nos fidèles lecteurs – notamment à nos jeunes et enthousiastes participants des classes primaires de la ville – de (re)découvrir l'activité et l'œuvre de quelques musiciens-compositeurs contemporains ayant marqué la vie musicale fribourgeoise, et de mieux faire connaissance avec les quatre sociétés organisatrices de cette importante manifestation nationale.

Le principe de ce nouveau concours reste le même que pour le précédent. A compter d'aujourd'hui et dans les neuf prochains numéros du *Bulletin d'information de la ville de Fribourg / Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg*, nous publions un document photographique, accompagné d'une question sur le thème général «Fribourg en musique(s)». La réponse, comme à l'accoutumée, sera donnée sous la forme d'un petit article paraissant normalement dans le numéro suivant.

Indépendamment du tirage au sort traditionnel qui récompensera en automne 2001 les participants qui répondront correctement aux dix «énigmes» présentées, chaque question fera de même l'objet d'un tirage mensuel, grâce au bienveillant soutien de nos sponsors. Voilà pour les principes du jeu.

Reste à remercier la Deutsche Bibliothek Freiburg, la Bibliothèque de la Ville, ainsi que l'Espace fribourgeois de la Bibliothèque cantonale universitaire pour leur précieux soutien. Quelques ouvrages et références bibliographiques seront en effet disponibles dans ces trois institutions sises respectivement à la rue de l'Hôpital 2 (ancien Hôpital des Bourgeois / 2e étage) et à la rue Joseph-Piller 2.

Bonne chance
à toutes et à tous!

Quant au tirage au sort des gagnants de notre seizième édition, celui-ci se déroulera le **9 novembre** prochain à l'ancien Hôpital des Bourgeois. Les participants seront conviés personnellement à cette sympathique manifestation, sur laquelle nous reviendrons dans une prochaine édition.

Horaire de la Bibliothèque de la Ville:
LU - MA - JE - VE: 14 – 18 h
ME: 10 – 20 h
SA: 10 – 12 h

Öffnungszeiten der Deutschen Bibliothek Freiburg:
MO - DI - DO - FR: 15 – 18 Uhr
MI: 9 – 11 Uhr/ 15 – 20 Uhr
SA: 10 – 12 Uhr

Horaire de la Bibliothèque cantonale et universitaire (Espace fribourgeois):
LU - VE: 8 – 22 h; SA: 8 – 16 h

Les gagnants du concours No 165 9 / 10

En séance du Conseil communal du 4 juillet 2000, M. le syndic Dominique de Buman a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours No 165. La réponse à donner était: «La patineuse qui a réalisé pour la première fois en compétition un saut correspondant à une rotation de 1260° est Ito Midori.»

Le tirage au sort a donné les résultats que voici:

1er prix: Mme Yvette Pochon
gagne une carte TF multi-course réseau entier, ainsi que l'ouvrage édité à l'occasion du centenaire des Transports en commun de Fribourg.

2e prix: M. Jean Favre
gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

3e prix: Mme Daisy Duriaux
gagne un bon d'achat de 20 francs à la Placette.

4e prix: M. Hans Bouquet
gagne l'ouvrage *Fribourg*, publié aux Editions Le Cassetin.

5e prix: M. Charles Bussard
gagne une Taxcard de 10 francs.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.

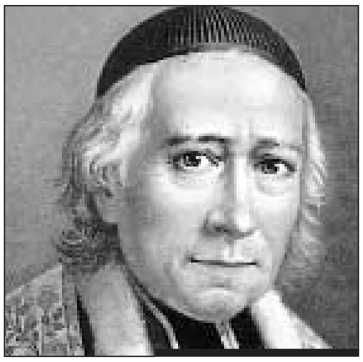
Un anniversaire

Fribourg et l'œuvre de Guillaume-Joseph Chaminade (1761-1850)

La Famille marianiste est en fête! Le 3 septembre dernier, son fondateur, le père Guillaume-Joseph Chaminade (1761-1850) dont on célèbre précisément cette année le 150e anniversaire de la mort, vient d'être béatifié à Rome. Un événement qui touche également la ville et le Pays de Fribourg, dans la mesure où l'école fribourgeoise bénéficia, avec l'engagement magnanime d'autres communautés religieuses, de la présence active de cette congrégation, dès la première moitié du XIXe siècle.

Quatorzième et dernier enfant d'une famille de marchands drapiers de Périgueux, en France, Guillaume-Joseph Chaminade naît le 8 avril 1761. Ordonné prêtre en 1785, il est intendant et professeur au Petit Séminaire de Mussidan, en Dordogne, lorsqu'éclate la Révolution. De retour de son exil espagnol de Saragosse (1797-1800), «Monsieur Chaminade» comprend qu'il faut des «moyens nouveaux pour répondre à des besoins nouveaux» dans une France alors déchirée par les bouleversements de 1789.

Pour évangéliser et mettre fin à l'isolement des chrétiens, il rassemble des laïcs de tous âges, milieux et conditions et crée à Bordeaux, en 1800, la première fraternité du laïcat marianiste. Avec cet appui, Chaminade va fonder, respectivement en 1816 et en 1817, l'Institut des Filles de Marie – aujourd'hui les Sœurs marianistes – et la Société de Marie, laquelle regroupe en communauté des religieux laïcs et des prêtres qu'on appellera plus tard «marianistes». C'est ainsi que ces deux instituts ouvriront à Agen, à Bordeaux et dans le Sud-Ouest des écoles primaires, secondaires, de même que des orphelinats.



Portrait de Guillaume-Joseph Chaminade (1761-1850). [SM]

Les premiers marianistes en Pays de Fribourg

Fribourg est la première cité de Suisse à accueillir les Frères de Marie, comme on les appelait alors. En effet, en 1838, le curé de Ville Pierre-Jean Aeby, membre du chapitre de Saint-Nicolas, souhaite l'ouverture d'une école privée sur les bords de la Sarine. Aussi le 14 septembre 1839, les trois premiers religieux arrivent-ils dans notre cité. Le 1er octobre de la même année, l'Ecole Sainte-Marie ouvre ses portes à la Grand-Rue et compte une section française et une section allemande. On compte déjà 86 élèves, nombre qui s'élèvera à 243 dès la fin de la deuxième année. Le 11 mai 1847, le Conseil communal de Fribourg signe une convention avec M. François-Joseph Enderlin, directeur, en vue d'une fusion de son école avec celle de la ville.

Alors que le rayonnement de l'Ecole Sainte-Marie de Fribourg attire l'attention de plusieurs cantons, certaines localités fribourgeoises souhaitent de même faire appel aux marianistes pour leur confier la scolarisation de leurs enfants. C'est ainsi qu'en novembre 1845 les Frères se rendent à Tavel pour ouvrir une école de langue allemande. Toutefois, faute de vocations, ils ne pourront accéder aux demandes émanant d'autres communes telles que Châtel-Saint-Denis, Romont, Estavayer, ni accepter la direction du Petit Séminaire de Fribourg.

La guerre civile du Sonderbund (1847) met cependant un terme à l'activité marianiste dans notre pays. Au lendemain de l'occupation de Fribourg par les troupes fédérales, l'Ecole Sainte-Marie est dissoute (15 novembre 1847). Les Frères – la communauté compte alors dix-sept membres –, considérés comme affiliés aux jésuites, quittent alors le canton, suite au décret gouvernemental du 19 novembre 1847 signifiant l'expulsion «à perpétuité» des religieux.

Un nouveau départ

En 1903, consécutivement aux mesures d'interdiction prises par la IIIe République à l'encontre des associations et congrégations religieuses, l'unique séminaire de la congrégation marianiste déménage d'Antony, près de Paris, pour s'établir à Fribourg. Dans un premier



A l'emplacement de l'actuel Collège Sainte-Croix, au 4 de la rue Antoine-de-Saint-Exupéry, la Villa Saint-Jean dans les années cinquante. [Archives du Médiacentre de la BCUF]

temps, il s'installe dans le quartier du Bourg, à l'emplacement de l'actuel Auberge de Zaehringen. Les Collèges Stanislas de Paris et Saint-Jean de Besançon, de même que l'Ecole d'agriculture de Saint-Rémy (Haute-Saône) s'établiront de même en Pays fribourgeois. Ainsi s'ouvrent dans le quartier de Pérolles la Villa Saint-Jean (1903-1962 / 1970) – qui devient «section française» du Collège Saint-Michel – , celle-là même qui accueillit l'auteur du *Petit Prince,* ainsi que l'Ecole d'agriculture d'Hauterive/Grangeneuve (1903-1953).

Quant au séminaire de la rue de Zaehringen, il déménagera également à Pérolles (Villa Saint-Jean), puis occupera, dès 1958, les bâtiments de Regina Mundi. Comptant pas moins de 120 séminaristes, il sera transféré à Rome en 1989, l'Etat de Fribourg rachetant le complexe pour les besoins de l'Université.

Les marianistes en Suisse

Cent sept ans après l'arrivée des premiers Frères de Marie à Fribourg, la Province de Suisse est canoniquement érigée, le 3 juillet 1946. Dans notre canton, les responsables de l'époque ouvrirent deux voies de formation à l'intention des futurs religieux: le noviciat à Fribourg (Villa Beata, 1942-1944), puis à Grolley (Notre-Dame du Rosaire) et, dès 1947, au château de Middes. L'autre voie, le postulat, quittera Middes pour l'Institut Saint-Raphaël, dans le quartier du Jura (1952).

Comptant aujourd'hui treize prêtres et quarante-quatre Frères, la communauté marianiste est présente, outre dans notre canton, en Valais (Brigue et Sion), ainsi qu'à Zurich. Quant à l'Institut Saint-Raphaël, à la route des Bonnesfontaines, il accueille actuellement des jeunes religieux du Togo, poursuivant leurs études à l'Université de Fribourg.

Jean-Paul Federneder SM

Bibliographie:

Gizard, Vincent: *Petite vie de Guillaume-Joseph Chaminade.* Paris, Desclée de Brouwer, 1995.

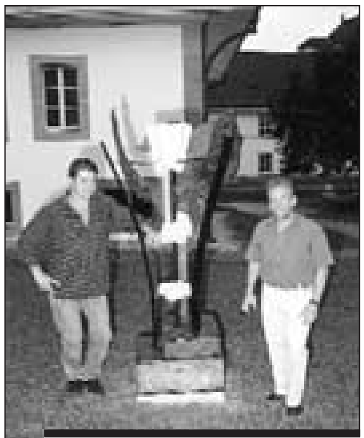
Jenny, Nicole: *L'immigration des ordres et congrégations français dans le canton de Fribourg au début du XXe siècle: établissement et impact.* Fribourg, Mémoire de lic. ès lettres de l'Université (dactyl.), 1994.

Federneder, J.-Paul (sous la dir. de) e.a.: *Etre Marianiste aujourd'hui.* Saint-Maurice, Saint-Augustin/ Cerf, 2000.

Nous remercions le Médiacentre de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg (BCUF) de sa précieuse collaboration.

En marge d'un centenaire

UNE SCULPTURE OFFERTE À LA VILLE



Marc Bucher et Pierre-André Gurzeler, créateurs d'«Ouvertfutur».

Apparemment aucune corrélation ne peut être établie entre une sculpture, certes chargée de symboles, mais non figurative, et le tourisme en ville de Fribourg.

Il n'empêche. Il fallait aux responsables de Fribourg Tourisme un point final, et surtout tangible, aux manifestations qui ont marqué, tout au long de 1999, le centenaire de l'ex «Société de développement» en charge du tourisme à Fribourg depuis 1899.

Une confrontation d'idées, toute pacifique par ailleurs, entre les concepteurs et les responsables de Fribourg Tourisme, a abouti à la réalisation de l'œuvre «Ouvertfutur». L'enthousiasme des créateurs de ce projet, MM. Marc Bucher et Pierre-André Gurzeler, a été immédiat.

L'œuvre a été réalisée en public, à la place Georges-Python, pendant le dernier marché de Noël. Elle a pris place récemment dans les jardins de l'Hôpital des Bourgeois, sur un espace engazonné entre la Kinderstube et l'Auberge de jeunesse.

Les créateurs

M. Marc Bucher est tailleur de pierres de métier. Il a acquis ses connaissances professionnelles dans une entreprise fribourgeoise et développé son activité de sculpteur en Italie dans les carrières de Carrara. Né voici une trentaine d'années dans la vallée du Gottéron, il y vit toujours et projette même d'y créer un centre culturel. Outre son activité professionnelle de restauration de façades, fontaines, cheminées, il s'adonne à la sculpture et donne des cours.

M. Pierre-André Gurzeler travaille à l'Office de la navigation et la réalisation de sculptures est pour lui un hobby. Dans le cas de «Ouvertfutur», il s'est occupé de la partie métallique de l'œuvre.

Les créateurs décrivent la symbolique de leur œuvre comme suit: *«Le monde, dans une évolution intemporelle, raccourci du rôle socioculturel du tourisme et son ouverture vers l'autre et vers le futur.»*

150e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU PÈRE CHAMINADE (1761–1850–2000)

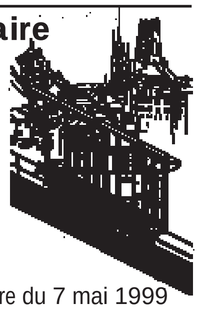
A l'occasion du 150e anniversaire de la mort de G.-J. Chaminade et de sa béatification, deux conférences publiques, suivies d'un apéritif, seront données en la salle paroissiale de Sainte-Thérèse à Fribourg, **le dimanche 15 octobre 2000:**

15 h P. Bernard Hodel, OP:
«Le bienheureux Guillaume-Joseph Chaminade et le XIXe siècle»

16 h P. Eduardo Benlloch, SM:
«La spiritualité marianiste»

A 18 h 30 une messe paroissiale présidée par Mgr Bernard Genoud, évêque du diocèse, clôturera cet hommage fribourgeois.

Association des Amis du funiculaire de Fribourg



Toutes les personnes ayant versé une cotisation ou un don sont invitées à participer à **l'assemblée générale extraordinaire, le jeudi 19 octobre 2000, à 17 heures** à la salle 231, rue des Pilettes 3, à Fribourg.

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 mai 1999
2. Rapport du président
3. Comptes au 29 février 2000
4. Rapport de révision
5. Approbation des comptes et du rapport et décharge au comité
6. Décision de liquidation de l'Association, approbation des comptes de liquidation, décharge du comité et délégation de compétence pour exécuter la liquidation.

Le comité

Selon les statuts, «Le but de l'Association est de contribuer financièrement à la rénovation du funiculaire Neuveville – St-Pierre… et en outre, autant que possible, à participer aux festivités marquant le 100e anniversaire du funiculaire». Ces buts ayant été atteints, le comité propose la liquidation de l'Association des Amis du funiculaire de Fribourg.

INFORMATIONS DE LA DIRECTION DES ÉCOLES

Cour de l'école du Schoenberg

Durant les vacances d'été, divers travaux d'entretien ont été exécutés, notamment à la halle de gymnastique (isolation, toiture, ventilation, etc.) et dans la cour d'école (assainissement du terrain, plantation de buissons, abri pour les vélos, etc.).



Il est prévu, durant les vacances d'automne, d'installer un préau entre les deux entrées des bâtiments A et B et, dans la cour d'école, de planter 3 arbres, d'installer des bancs, d'enlever les graffitis et de mettre en place quelques jeux.
Des plans de la cour d'école sont affichés à l'école (entrée du bâtiment A).

Voitures et cours de récréation

Nous rappelons aux parents qu'ils ne peuvent, en principe, pénétrer dans l'enceinte de l'école avec leur voiture que pour conduire un enfant handicapé ou accidenté.

Trottinettes, kickboards, skate-scooters sur le chemin de l'école

Pour des raisons de sécurité et de manque de place de rangement dans les écoles, nous recommandons aux parents de ne pas autoriser leurs enfants à utiliser de trottinettes, kickboards, skate-scooters, etc. sur le chemin de l'école.

INFORMATION DER SCHULDIREKTION

Pausenplatz der Schönbergschule

Während der Sommerferien wurden verschiedene Unterhaltsarbeiten ausgeführt, speziell an der Turnhalle (Isolation, Ventilation, usw.) und auf dem Pausenplatz (Geländearbeiten, Begrünung, Fahrradunterstände, usw.).

Während der Herbstferien ist vorgesehen, auf dem Pausenplatz zwischen den Eingängen der Gebäude A und B ein Schutzdach anzubringen sowie Bänke zu installieren, drei Bäume zu pflanzen, die Graffittis zu entfernen und einige Spiele anzubringen.

Die Pläne zum Schulhausplatz sind beim Eingang des Gebäudes A angeschlagen.

Autos auf Pausenplätzen

Wir erinnern die Eltern daran, dass sie grundsätzlich nur dann mit dem Auto auf das Schulareal fahren können, wenn sie ein behindertes oder verunfalltes Kind führen müssen.

Trottinette, Kickboards, Skate-Scooters auf dem Schulweg

Aus Sicherheitsgründen und wegen fehlender Abstellmöglichkeiten in den Schulen empfehlen wir den Eltern, ihren Kindern den Gebrauch von Trottinetten, Kickboards, Skate-Scooters, usw. auf dem Schulweg nicht zu erlauben.

Fête nationale 2000

C'EST M. LE CONSEILLER FÉDÉRAL J. DEISS QUI A PRONONCÉ LE DISCOURS DU 1ER AOÛT



Au terme de son allocution, M. le conseiller fédéral Joseph Deiss est salué et remercié par M. le syndic Dominique de Buman. Photo AVF



21 octobre 2000

LE FC FRIBOURG A 100 ANS JOUR POUR JOUR



Derrière, de g. à d.: *Philippe Verdon (entr. assistant), Carlo Coria, Damien Mollard, Stéphane Fragnière, Héribert Brülhart (président), Nicolas Sansonnens, Damien Raemy, Umberto Mazza (soigneur).*
Au 2e rang: *Jean-Marc Zumwald (manager), Yannick Zaugg, Alexandre Dupasquier, Cédric Tona, Pascal Baechler, Rocky Rojevic (entraîneur), Kamel Boughanem, Steve Cuennet, Stephan Helsen, Frédéric Ross (matériel).*
Au 1er rang: *Arton Bytiqi, Cédric Mora, Faton Bytiqi, Guido Schafer, Hervé Dumont, Jacques Descloux, Stéphane Sturny, Goran Musulin, Davide Pietropaolo, Gaby Togni.*
Photo: Charly Rappo

Le samedi 21 octobre prochain, le FC Fribourg fêtera, modestement, son 100e anniversaire! Bien que centenaire, le FC Fribourg demeure jeune dans sa tête et dans son corps.

Club formateur par excellence, le FC Fribourg a également décidé de faire confiance à ses jeunes pousses au sein de sa première équipe. Ainsi, cette saison, le secteur formation fournit pas moins de 7 joueurs à la 1re équipe, sans compter les anciens (mais peut-on raisonnablement parler d'anciens lorsque l'on a entre 21 et 25 ans?) qui, eux aussi, sont un jour passés par cette filière.

Cette réussite est certes due aux talents de nos jeunes, mais également aux remarquables compétences de l'ensemble de notre staff technique et soignant, du sommet de la pyramide (1re équipe, M-18 et inter C) à sa base (juniors cantonaux et école de football).

Nous pensons que ce FC Fribourg mérite notre soutien à tous et nous invitons la population fribourgeoise à participer, en nombre, à la journée du 21 octobre, dont voici le programme:

10 h	**Assemblée générale au Golden Tulip avec, dans un des points de l'ordre du jour, un hommage rendu aux anciens du FC Fribourg.** Cette partie officielle sera suivie d'un apéritif.
13 h 30	**Match de championnat des M-18 du FC Fribourg contre le FC Thoune.** L'occasion de voir à l'œuvre les joueurs de demain de la 1re équipe.
16 h	**Match de championnat de 1re ligue: FC Fribourg – FC Bulle.** Dans un stade que nous souhaitons plein, le derby que tout le canton attend avec impatience!
Dès 19 h	**Soirée de gala du FC Fribourg au Golden Tulip.** Venez nombreux soutenir le travail de formation extraordinaire que fait le FC Fribourg (inscription possible en appelant le numéro du club: 026/ 322 50 62 ou 079/230 26 65).

Nous espérons vous voir nombreux à cette journée anniversaire et pourvu que la météo soit avec nous!

Le comité directeur,
l'ensemble des joueurs du FC Fribourg (de 7 à 77 ans),
les clubs de soutien Fair-Play et Supporters,
les clubs Lusitanos et Ibericos

Le recensement 2000

SES QUESTIONNAIRES ET LA PROTECTION DES DONNÉES

Le recensement 2000 comprendra deux relevés: le relevé **des personnes et des ménages et le relevé des bâtiments et des logements.**

Questionnaires

Toutes les personnes résidant en Suisse au moment du recensement devront remplir **un questionnaire individuel.** Ce document propose 20 questions portant sur les données personnelles – *nom, prénom, adresse, date de naissance, état civil, nationalité, domicile 5 ans auparavant et au moment de la naissance, la situation dans le ménage, le nombre d'enfant(s), la confession, les langues pratiquées, la formation, l'activité professionnelle et la situation dans la profession, le lieu de travail ou d'études, le temps de trajet pour aller au travail ou pour se rendre au lieu d'études, les moyens de transport utilisés.*

Tous les ménages devront en outre remplir **un questionnaire de ménage** comprenant des demandes sur le ménage – *adresse, numéro de téléphone* – et sur les personnes qui y habitent – *nom, prénom*. Ce questionnaire sert à regrouper toutes les personnes qui vivent dans un même ménage.

Les propriétaires de bâtiment à usage d'habitation et les propriétaires de logement, ou leurs représentants – gérances immobilières – recevront un questionnaire supplémentaire, **le bordereau de maison.** Les questions porteront sur les caractéristiques du bâtiment – *adresse, type et âge de construction, rénovation, nombre de logements, nombre d'étages, forme de propriété, système de chauffage, etc.* – et sur celles des logements – *nombre de pièces, surfaces, loyers, etc.*

La protection des données

Aucune crainte à avoir. Cette question est réglée à la fois par la loi fédérale sur la protection des données et la loi révisée sur le recensement fédéral de la population. L'ordonnance d'application règle les détails au niveau pratique. Dès que les données du recensement sont dépouillées et consolidées, **elles doivent être rendues anonymes;** les caractéristiques nominales doivent être détruites. **Elles ne peuvent pas être utilisées à d'autres fins** que celles de la statistique; deux exceptions toutefois: l'actualisation, pendant un délai maximal de six mois après la fin des opérations de relevé, des registres des habitants des communes et des cantons avec les données figurant sur la première page du questionnaire individuel et la reprise des données du bordereau de maison pour la création du Registre fédéral des bâtiments et des logements.

Les résultats du recensement ne peuvent **pas être publiés sous une forme qui rendrait possible l'identification de certaines personnes.** A noter que toutes les personnes mandatées dans le cadre des opérations de recensement sont soumises au **secret de fonction.** Pour la Ville de Fribourg, une autorité spéciale de contrôle a été créée en collaboration avec le canton. **Tout est donc mis en œuvre pour respecter le cadre légal et offrir toutes les garanties de sécurité et de confidentialité aux différentes sources des données.**

En Vitrine de l'Aigle-Noir:

«Balade au Pays d'Ogo avec des artistes»

Conçue et réalisée par le docteur Jean Dubas, cette exposition présente, grâce à une riche documentation et aux talents de nombreux artistes, l'histoire et les traditions séculaires de l'ancien Comté.

A découvrir dans le hall d'entrée du Restaurant de l'Aigle-Noir, rue des Alpes 10, **jusqu'au 2 octobre 2000.**

MÉMENTO

CONCERTS

• **Orchestre Philharmonique Suisse**
direction: Petri Sakari; œuvres de Prokofiev, Wagner et Scriabine;
jeudi 28 septembre, 20 h, aula de l'Université.

• **Les divines voix bulgares**
vendredi 29 septembre, 20 h, aula de l'Université.
• Les concerts de l'ADMA
– **Cantates et Airs du settecento pour voix d'alto, cordes et basse continue**
Martin Oro (contre-ténor); Ensemble La Rizonanza; samedi 30 septembre.
– **Musique vocale et instrumentale des XVIe et XVIIe siècles**
Ensemble La Primavera; Arie, lamenti, madrigaux, danses, sonates, canzones; vendredi 13 octobre, église des Capucins, 20 h 30.

• **Concerts d'orgue du Collège Saint-Michel**
avec l'Ensemble Terpsichore; flûtes à bec, voix, bombardes, percussion, ducian, clavecin; vendredi 6 octobre, 20 h 30, église du Collège Saint-Michel.

• **Orchestre d'Harmonie de Fribourg**
direction: Jean-Claude Kolly; œuvres de Gotkovsky, Golland, Swerts & Hart; dimanche 8 octobre, 17 h, aula de l'Université.

• **Groupe vocal «Lundi 7 heures»**
avec Pierre Huwiler; samedi 14 octobre, 20 h 30, aula de l'Université.

• **Jazz- and Vocal-Ensemble Tiramisu**
Leitung: Stéphane Cosandey; Songs von Duke Ellington, Wether Report, Queen; Samstag 14. Oktober, 20.30 Uhr, Michel-Duccarroz-Saal des Cycle d'orientation de Jolimont.

• **Une heure avec Brahms**
avec Antoinette Faes (soprano), Janeen Franz (mezzo), Philippe Noncle (ténor), Nicolas Pernet (baryton); lundi 16 octobre, 19 h, aula du Conservatoire.

• **Concerts d'orgue de Saint-Pierre**
– Œuvres de Bach; organiste: Walther Artho; mardi 17 octobre;
– organiste: Jean-Claude Geiser; dimanche 22 octobre, église Saint-Pierre, 20 h.

• **Orchestre des Jeunes**
direction: Théophanis Kapsopoulos; œuvres de Mozart; Patrick Genet (violon); dimanche 22 octobre, 17 h, temple.

• **Quatuor Amar, Rudolf Rosen, baryton**
œuvres de O. Schœck, Mozart et Debussy; mardi 24 octobre, 20 h, aula de l'Université.

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

• **Lunch 1/2 Hour Concert**
– Susana Fernandi Saraceni (soprano), Thomas Jeker (guitare); œuvres de Dowland, Villa-Lobos et Akiva; vendredi 29 septembre.
– Erwin Möckli (piano); œuvres de Mozart et Beethoven; vendredi 6 octobre.
– Carole Collaud (flûte) et Jeanine Gaudibert (piano); œuvres de Reinecke et Martin; vendredi 13 octobre.
– Dora Luginbühl (soprano) et Rachel Meier (piano); «Lieder über die Liebe» de Clara Schumann et Johannes Brahms; vendredi 20 octobre, de 12 h 15 à 12 h 45.

LE NOUVEAU MONDE

Route des Arsenaux 12a

• **Hirsute**
trip-hop; vendredi 29 septembre, 22 h.
• **Monica Alliaga**
pop-rock latino; vendredi 6 octobre, 21 h.
• **Laugh**
pop-rock; vendredi 13 octobre, 21 h.
• **Morda chante Bourvil**
chanson française; vendredi 20 octobre, 20 h.

FRI-SON

Fonderie 13

• **Fri-Son fait son cinéma**
vendredi 29 et samedi 30 septembre, 20 h.
• **Rosebud / Toboggan**
vendredi 13 octobre, 22 h.
• **Bugge Wesseltoft**
dimanche 15 octobre, 20 h.
• **FDA: Andy Lewis / MC Onyx Stone / Steve G. / Lady Sunee**
vendredi 20 octobre, 22 h.
• **Guano Apes**
samedi 21 octobre, 21 h.

THÉÂTRE / THEATER

• **Le café littéraire**
Jean Villard-Gilles avec Véronique Mermoud, Anne Jenny, Yann Pugin, au piano Sylviane Huguenin-Galeazzi; mise en lecture: Gisèle Sallin; dès 20 h: soirée-lecture; vendredi 29 et samedi 30 septembre, cafétéria du Théâtre des Osses, 2, rue Jean-Prouvé, Givisiez.

• **«Urfaust»**
von Johann Wolfgang Gœthe; Theater Greve (Hamburg); Montag, 2. Oktober, 20 Uhr, Aula der Universität.

• **Une vie de théâtre**
une pièce de David Mamet, par la compagnie DRAN Teatr; mercredi 4, jeudi 5, vendredi 6, samedi 7 octobre, 20 h 30, aula du Collège Saint-Michel.

THÉÂTRE DE LA CITÉ

Grandes-Rames 36

• **La Vénus de Milo**
de Jacques Duval; mise en scène: Jean-Paul Marguet; jeudi 5, vendredis 6, 13 et 20, samedis 7, 14 et 21 octobre, 20 h 30.

KELLERPOCHE

Samaritaine 3

• **Wer hat Angst vor Virginia Woolf?**
Werk von Edward Albee; interpretiert von Theater-Zyt Freiburg; Freitag, 6., 13., 20., Samstag, 7., 14., 21., Mittwoch 11., 18. Oktober (20 Uhr), und Sonntag 15. Oktober (17 Uhr).

• **D'Jasmin mit irem Zabli-Bett und anderi Gschichte ...**
für Kinder ab 5; Sonntag, 22. Oktober, 16 Uhr.

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

• **Cuche et Barbezat**
jeudis 28 septembre, 5 et 12 octobre, vendredis 29 septembre, 6 et 13 octobre, samedis 30 septembre, 7 et 14 octobre, 21 h.

DANSE

• **Danses en cercle: danses traditionnelles, rituelles et sacrées**
inscription: 026/424 85 55; vendredis 29 septembre et 13 octobre, de 20 h à 22 h, La Caravelle, route de la Fonderie 6.

• **Spectacle de danse**
samedi 30 septembre et dimanche 1er octobre, 20 h, aula du CO de Jolimont.

CONFÉRENCES

• **Connaissance du monde: le Liban, Israël et la Jordanie**
film de Joël Galloux; mercredi 4 (20 h) et jeudi 5 octobre (17 h et 20 h), salle du CO de Jolimont.

• **Une journée de cours avec Arno Stern**
organisation: Ecole des parents du canton de Fribourg; 3 conférences illustrées de diapositives:
1) éloge de l'expression irraisonnée,
2) l'enfant au seuil de l'expression,
3) la trace, communication ou expression; inscriptions: 026/424 33 45; samedi 7 octobre, de 10 h à 17 h 30, salle polyvalente de l'école de la Vignettaz.

MÉMENTO

CONFÉRENCES

• **Œuvre du mois, sculpture: Bernhard Luginbühl «Cardinal», 1979**
par Yvonne Lehnherr; mardi 10 octobre, 18 h 15, Musée d'art et d'histoire.

• **Hyperactivité / Déficit de l'attention**
ASPEDAH, Marsens; mardi 10 octobre, 20 h, aula de l'Université.

• **«Lève-toi et marche?»**
conférence de Roland Bugnon, spiritain; mercredi 18 octobre, 14 h 30 et 20 h 15, Centre Sainte-Ursule.

EXPOSITIONS

• **Bruno Baeriswyl, «Papier japon, 1982» – Stefan Rhoner, photographie**
jusqu'au 30 septembre, Showroom BB et Galerie APC (rue Pierre-Aeby 37-39).

• **François Favre**
jusqu'au 30 septembre, Atelier-galerie J.-J. Hofstetter, Samaritaine 23.

• **Couleurs de l'Inde / Farbenpracht Indiens**
photos d'Evelyne Kozlowski et plantes de la cuisine indienne; jusqu'au 1er octobre, Orangerie du Jardin botanique.

• **Terre et bois**
céramiques d'Evelyne Dick; jusqu'au 7 octobre, Galerie de la Sorcière, vallée du Gottéron 101, après la pisciculture.



• **Piotta, peintures et Kalinov, sculptures**
jusqu'au 8 octobre, Galerie de la Cathédrale, place Saint-Nicolas.

• **«La Vache»**
biologique, rituelle, historique, actuelle; jusqu'au 13 octobre, Bibliothèque de la Ville, ancien Hôpital des Bourgeois.

• **Rétrospective Antoine Claraz (1909-1997)**
jusqu'au 15 octobre, Musée d'art et d'histoire.

• **Etat des lieux 3, Robert Fleck**
jusqu'au 15 oct., Fri-Art, Centre d'art contemporain (Petites-Rames 22).

• **Jean Tinguely et Niki de Saint Phalle par les photographes Pierre Descargues et Monique Jacot**
jusqu'au 29 octobre, Espace Jean Tinguely–Niki de Saint Phalle.

• **Iranidis Fundora – peinture cubaine**
jusqu'au 31 octobre, Galerie Gulliver, rue des Epouses 8.

• **Oiseaux sans frontières / Faszinierender Vogelzug**
jusqu'au 19 novembre, Musée d'histoire naturelle.

• **Gens d'ici**
jusqu'au 30 novembre, Galerie Ilford, Hôtel Golden Tulip.

FORUM FRIBOURG

• **Foire de Fribourg**
du 28 septembre au 8 octobre.

• **Espace Junior**
du 21 octobre 2000 au 30 avril 2001.

• **The Shaolin KungFu of China**
mardi 24 octobre, 20 h.

DIVERS

• **Le jeûne accompagné**
rencontres en groupe; jeûner pour désintoxiquer le corps et l'esprit; séance d'information avec Elizabeth Erb, infirmière (026/493 44 04); mercredi 27 septembre, Centre Richemond, Moncor 15, Villars-sur-Glâne.

• **Vivre son deuil: soirée d'information**
groupe d'entraide pour vivre une telle démarche, avec Elisabeth Michaud; jeudi 28 septembre, Centre Sainte-Ursule, de 14 h à 19 h 30.

• **Marché aux puces**
samedi 7 octobre, de 7 h 30 à 15 h, place du Petit-Saint-Jean.

• **Soirée d'information sur le voyage spiritualité au désert: sur les pas de Charles de Foucauld, du 21 mars au 4 avril 2001**
dimanche 8 octobre, 20 h, Centre Sainte-Ursule.

• **Herbstbörse**
Annahme: 9.30 Uhr- 11 Uhr und 13.30 Uhr - 15 Uhr; Verkauf: 16 Uhr - 18.30 Uhr; Wintersportartikel für Gross- und Kleinkinder, Spielsachen, Bücher, Winterkleider une -schuhe für Kinder bis Grösse 164, alles für das Kleinkind; Montag, 9. Oktober, Pfarreizentrum Sankt Paul, Schönberg.

• **Week-end consacré aux courges / Kürbis-Wochenende**
samedi 14 et dimanche 15 octobre, de 13 h à 17 h. Jardin botanique (sous les tilleuls ou à l'orangerie).

• **Contes pour enfants**
dès 4 ans; la séance dure environ 30 minutes; jeudi 19 octobre, 16 h 30, Bibliothèque de la Ville.

• **Parisienne sens-u-all nights**
Samedi 21 octobre, 22 h, Condensateurs, Fonderie 11.

SPORTS

• **67e Course commémorative Morat-Fribourg**
dimanche 1er octobre.

• **Concours régional et Coupe suisse d'escalade sportive pour la jeunesse**
samedi 7 et dimanche 8 octobre, de 8 h 30 à 18 h, halle de la caserne de la Poya.

• **Volleyball**
– VBC Fribourg – VBC Uni Bern; samedi 30 septembre
– VBC Fribourg – Genève Elite VB; dimanche 15 octobre, 17 h 30, salle du Belluard.

• **Basketball**
– City Fribourg BBC – Carouge Basket Club Genève; samedi 7 octobre, 14 h 30
- Benetton Fribourg Olympic – Riviera Basket; dimanche 8 octobre, 16 h
– Benetton Fribourg Olympic – Lugano Snakes; samedi 21 octobre, 17 h 30, halle de Sainte–Croix.

• **Hockey sur glace**
– Fribourg Gottéron – La Chaux–de–Fonds; samedi 30 septembre
– Fribourg Gottéron – Rapperswil; vendredi 6 octobre
– Fribourg Gottéron – Coire; mardi 10 octobre
– Fribourg Gottéron – CPZ Lions; samedi 14 octobre
– Fribourg Gottéron – Davos, samedi 21 octobre, 19 h 30, Patinoire Saint-Léonard.

Bourses aux vêtements

Les bourses aux vêtements acceptent et vendent tous les **articles de sport d'hiver** pour grands et petits (skis et souliers de ski, snowboards, patins, etc.), **jouets de toutes sortes,** livres, habits et **souliers d'hiver** pour enfants (jusqu'à 16 ans), tout pour le bébé (buggy, sièges de voitures, poussettes récentes, tables à langer, etc.). Les vêtements de bébés jusqu'à 2 ans seront limités à 30 articles par personne.

Deux bourses auront lieu prochainement:

AU CENTRE PAROISSIAL SAINT-PAUL / SCHOENBERG

Réception: lundi 9 octobre 2000 de 9 h 30 à 11 h et de 13 h 30 à 15 h

Vente: lundi 9 octobre 2000 de 16 h à 18 h 30

Restitution: mardi 10 octobre 2000 de 9 h 30 à 10 h 30

Attention! Pour les habits, seuls 30 articles par personne sont acceptés.

Renseignements au tél. 424 25 72

À LA SALLE PAROISSIALE DE SAINTE-THÉRÈSE

Bourse enfants

Réception: lundi 9 octobre 2000 de 12 h à 19 h

Vente: mardi 10 octobre 2000 de 13 h à 19 h

Restitution: mercredi, 11 oct. 2000 de 9 h à 11 h

10% du prix de vente seront retenus sur chaque article pour couvrir les frais d'organisation.
Pour ces deux bourses, les articles doivent être propres, non démodés, en bon état et munis **(pièce par pièce)** d'une étiquette en carton indiquant l'objet, la couleur, la taille et le prix (pas d'étiquettes collantes, ni d'épingles ou d'agrafes).

Les articles ne correspondant pas à ces critères seront refusés.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.

Renseignements uniquement au tél. 475 15 38 ou 475 21 16